

des propositions pour son expansion économique qu'un programme de diversion des eaux pourrait limiter ou favoriser. Je demande au gouvernement de nous consulter. Qu'il mette en pratique la démocratie de participation et qu'il nous mette dans le secret. Qu'il fasse le jour sur cette question et fasse disparaître ainsi l'incertitude, l'anxiété et la crainte que nous éprouvons quand nous songeons aux transformations renversantes qu'on doit faire subir au paysage canadien.

Mes électeurs demandent constamment quel est le but de toute cette activité dans le Nord de l'Ontario et en quoi consistent toutes ces études hydrographiques. Nous demandons au gouvernement de nous assurer que notre souveraineté nationale n'est pas menacée. Qu'il nous montre que la conservation de la nature fait partie de l'ensemble de cette proposition.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, le député de Thunder Bay (M. Penner) a soulevé le premier la question du détournement, aux fins d'exportation, des eaux du Nord de l'Ontario. Il a montré ainsi que les habitants de cette région s'inquiètent profondément du problème de l'eau. L'eau est certes une ressource absolument essentielle et l'expérience que nous avons acquise de notre pays nous a appris que nos concitoyens sont très préoccupés au sujet de cette ressource, des programmes et des discussions concernant son utilisation, et de la manière dont cet utilisation influera sur leur existence en particulier si l'on doit détourner les eaux aux fins d'exportation. A mon avis, le député de Thunder Bay a rendu à ses commettants un grand service

en soulevant cette question afin qu'on puisse la discuter ainsi que la nature de l'examen actuellement en cours, de manière à dissiper leurs craintes.

Les études en cours servent, bien entendu, à analyser la nature des ressources en question et la manière dont on peut songer à les utiliser. Il s'agit d'un problème extrêmement difficile et le gouvernement a bien du mal à étudier tous les facteurs concernant l'utilisation des eaux et toutes les questions posées par les conséquences de leur détournement.

Le député a mentionné les problèmes concernant les ressources forestières, la faune et, en général, les circonstances écologiques qui prévaudraient dans la région en cas de détournement des eaux. Je tiens à l'assurer ainsi que les habitants du besoin hydrographique en question qu'avant de songer à détourner ou à exporter ces eaux, on consultera sur tous les détails, les habitants de la région et les Canadiens en général et que l'ensemble des effets et des conséquences de toutes les décisions fera l'objet d'un examen approfondi. Je tiens à assurer le député et les habitants de sa région qu'il s'agit simplement d'études techniques sur les problèmes concernant les coûts et les possibilités et qu'elles n'indiquent nullement qu'une décision a été prise par le gouvernement. Elles n'indiquent pas non plus les mesures qu'on prendra ou qu'on devrait prendre. Avant de prendre la moindre décision, tous les aspects du problème discutés avec tant d'éloquence doivent faire l'objet de nouvelles études très approfondies.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10h 30.)
